

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 28 septembre 2021, à 7 h 32, par visioconférence**

Sont présents :

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant
Mme Maya Cantin, étudiante du secteur technique (ÉNA)
Mme Marlène Couture, personnel de soutien
Mme Monique Dion, parent d'étudiant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont absents :

M. Raymond Chaussé, personnel enseignant
M. François Dussault Thériault, diplômé du secteur technique, campus de Longueuil
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
M. Ghislain Plourde, Secteur des centres de services scolaires

Sont invités :

M. Pascal Désilet, directeur, ÉNA
Mme Mira Dewan, stagiaire en droit, Direction générale
Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, Direction générale

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 7 h 32.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Suivi concernant le terrain de l'ÉNA
3. Levée de la séance

21-CA-60 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Sylvain Lambert, appuyé par M. Kevin P. Smith, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 28 septembre 2021 tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. SUIVI CONCERNANT LE TERRAIN DE L'ÉNA

M. Sylvain Lambert et M. Pascal Désilets présentent le contexte concernant l'autorisation d'une entente pour prolonger la location du terrain de l'ÉNA et ils répondent aux questions des membres.

Mme Ethier rejoint la réunion à 7 h 38.

Suite à une question d'un membre à cet effet, M. Désilets précise qu'une étude de marché a été effectuée afin d'appuyer les négociations au niveau du montant du loyer.

21-CA-61 PROPOSITION

ATTENDU les objectifs du Plan stratégique 2018-2024;

ATTENDU la volonté du Cégep Édouard-Montpetit de poursuivre le développement de la formation et la recherche en enseignement supérieur dans le secteur de l'aérospatiale, dans le cadre du projet d'aérocampus;

ATTENDU les demandes d'investissement déposées par le Cégep pour le projet d'aérocampus;

ATTENDU que les bâtiments où est située l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) sont la propriété du Cégep et sont situés sur un terrain loué par le Cégep aux termes d'un bail qui venait à échéance le 30 avril 2021;

ATTENDU la demande du ministère de l'Enseignement supérieur pour que le Cégep soit propriétaire du terrain pour le développement d'infrastructures additionnelles;

ATTENDU que le Cégep a entrepris des procédures en expropriation pour acquérir le terrain;

ATTENDU qu'une première entente temporaire est intervenue le 22 avril 2021 entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil et le Cégep Édouard-Montpetit, en attendant que la procédure en expropriation se poursuive et afin de prolonger le bail et suspendre les droits des parties jusqu'au 30 septembre 2021;

ATTENDU qu'une deuxième entente temporaire a été négociée avec DASH-L pour prolonger le bail et la suspension des droits jusqu'au 31 mars 2022;

ATTENDU que cette deuxième entente prévoit le paiement d'un loyer mensuel de 51 733,74\$, avant taxes;

ATTENDU la nécessité pour l'ÉNA de continuer à occuper les lieux et de suspendre les droits des parties qui découlent du bail qui venait à échéance le 30 avril 2021 en attendant que la procédure en expropriation se poursuive;

ATTENDU le niveau d'autorisation du conseil d'administration prévu par le *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2);

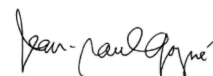
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Éric Trudeau, appuyé par Mme Marlène Couture, propose à l'assemblée :

- **d'autoriser M. Sylvain Lambert, directeur général, à signer l'Entente temporaire numéro 2 entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil et le Cégep Édouard-Montpetit et à poser tout autre acte nécessaire à la prolongation du bail jusqu'au 31 mars 2022; et**
- **d'autoriser le paiement du loyer mensuel de 51 733,74\$ avant taxes, pour un montant total de 310 402,44\$ avant taxes.**

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Kevin P. Smith, appuyé par M. Éric Trudeau et unanimentement résolu de lever la séance à 7 h 44.



Jean-Paul Gagné

Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine

Secrétaire d'assemblée